



FAX URGENT

**DEMANDE DE LIBERATION DE MONSIEUR
Hyseni LIMANI**

et d'abrogation de l'APRF du 12/06/2009

**A l'attention de Monsieur Michel GUILLOT,
Préfet de la Seine-et-Marne
Fax 01 64 37 10 35**

Demande de libération de Mr Hyseni LIMANI et d'abrogation de l'APRF pris à son encontre.

Monsieur le Préfet,

Monsieur Hyseni LIMANI, d'origine albanaise, né le 27/11/1971, a été arrêté dans les transports en commun le 12 janvier 2010. Il est actuellement au centre de rétention du Mesnil-Amelot suite à l'Arrêté de reconduite à la frontière que vous avez pris à son encontre le 12 juin 2009.

Monsieur Hyseni LIMANI vit en France depuis 2004, il est marié et a deux enfants : une fille scolarisée en grande section de maternelle à l'école Victor Hugo de Saint-Ouen et un fils âgé de deux ans et demi.

Son frère vit en France en situation régulière. Mr LIMANI a une promesse d'embauche dans la restauration. Sa vie est en France où est né son deuxième enfant et où toute sa famille est installée. La communauté éducative de l'école Victor Hugo de Saint-Ouen est très préoccupée par cette arrestation et se mobilise pour soutenir cette famille. C'est la deuxième fois en six mois que ce père de famille est arrêté et placé en rétention. Cette situation est extrêmement dure à vivre pour sa femme et ses deux enfants.

Vouloir séparer un père de ses enfants contrevient aux conventions internationales ratifiées par la France (CIDE et CEDH). Aussi, nous vous demandons, Monsieur le Préfet, de faire preuve d'humanité et d'abroger l'APRF pris à l'encontre de Monsieur Hyseni LIMANI dans l'intérêt de ses enfants.

Veillez recevoir, Monsieur le Préfet l'expression de mes respectueuses salutations.

Nom :

Signature :